Conduire une stratégie de prévention efficace Module « Les risques professionnels »

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
La formation s'adresse aux fonctions dirigeantes des associations et établissements, aux fonctions RH, aux personnes impliquées dans les démarches de qualité de vie au travail (chef de projet QVT, référent qualité…) et aux IRP.

Durée
3 jours

Organisme de formation
➲ TrajectoireS

Date limite d'inscription
18/09/2020

Lieux & dates

➲ **Groupe 1**
BORDEAUX
Les 21 & 22 sep. 2020
+ Le 5 octobre 2020

➲ **Groupe 2**
AGEN - Groupe annulé

➲ **Groupe 3**
SALIES DE BEARN - Groupe annulé

➲ **Groupe 4**
POITIERS
Les 9 & 10 nov. 2020
+ Le 30 novembre 2020

➲ **Groupe 5**
LIMOGES
Les 9 & 10 nov. 2020
+ Le 30 novembre 2020

➲ **Groupe 6**
ANGOULEME
Les 7 & 8 déc. 2020
+ Le 7 janvier 2021

Interlocuteurs Opco Santé

Contexte

L'accent est mis ces dernières années sur les dommages liés au stress et plus généralement sur la prévention des risques psycho-sociaux, en proposant une vision élargie des problématiques de santé, qui dépasse la responsabilité classique des dommages physiques liés aux accidents du travail.
La prévention des risques professionnels recouvre l'ensemble des dispositions à mettre en œuvre pour préserver la santé et la sécurité des salariés, améliorer les conditions de travail et tendre au bien-être au travail. Il s'agit d'une obligation réglementaire de résultat qui s'impose à l'employeur et dont les principes généraux sont inscrits dans le Code du Travail.
Confrontée à des obligations réglementaires de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement, la structure prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs en élaborant des solutions pragmatiques et adaptées. La mise en place d'actions de prévention efficaces pourra s'appuyer sur les concepts ou les méthodes et les bonnes pratiques à mettre en œuvre présentés dans ce module.

Objectifs

Cette formation permettra aux stagiaires de :
➲ Connaître les 9 principes généraux de la prévention des risques professionnels
➲ Réaliser et établir un diagnostic
➲ Mobiliser et augmenter le niveau de compétences sur le champ des risques professionnels
➲ Identifier les risques et mettre en place des actions de prévention
➲ Identifier les ressources et acteurs à mobiliser sur le territoire : Service de santé au travail, CARSAT, ARACT, INRS

Prérequis

Pas de pré-requis

Contenu

Journée 1 : PREVENIR LES RISQUES AU TRAVAIL.
Objectifs :
Définir les risques professionnels et les spécificités liées au secteur.
S'approprier des références réglementaires en matière de risques professionnels.
Repérer les obstacles à la sensibilisation / mobilisation.
Appréhender la situation globale du secteur.
Identifier les conséquences et effets d'une santé dégradée.
Définir la Qualité de Vie au travail (QVT) et ses facteurs.

Sabrina EMERY
actionscoregionalesNA.aquitaine@opco-sante.fr

Laurence METAYER - Site Poitou-Charentes
actionsco regionalesNA.poitoucharentes@opco-sante.fr

Geneviève TERRACOL - Site Limousin
actionscoregionalesNA.limousin@opco-sante.fr

Interlocuteur OF

Dominique DUPRAT

Intervenants

- **Bénédicte DANZON**
- **Dominique DUPRAT**

Repérer le lien : QVT et qualité du travail.

Journée 2 : ETAT DES LIEUX ET PREVENTION ACTIVE

Objectifs :

Identifier les étapes et les acteurs d'une démarche de prévention.
Repérer les personnes-ressources à intégrer.
Recenser les éléments et pratiques déjà existants permettant de prévenir activement les risques professionnels.
Echanger sur ces ressources, leur pertinence, leur efficience.
Identifier les étapes et les acteurs d'une démarche de prévention.
Repérer les personnes-ressources à intégrer.
Recenser les éléments et pratiques déjà existants permettant de prévenir activement les risques professionnels.

Journée 3 : LA CONSTRUCTION DU PLAN D'ACTIONS ET SON SUIVI

Objectifs :

Identifier clairement les actions à envisager dans chaque service ou structure représentée.
Hiérarchiser ces préconisations, les prioriser.
Formaliser en fiche-action précisant les objectifs, les acteurs, les ressources, les indicateurs de réussite ainsi que les délais envisagés.
Identifier le Document Unique comme outil essentiel de la prévention.
Analyser les freins possibles à la mise en oeuvre d'une démarche de prévention des risques dans chaque service ou structure représentée.
Produire collectivement un argumentaire permettant de répondre aux objections selon chaque catégorie d'acteurs.
Savoir organiser l'évaluation et le suivi d'un projet.
Conclure et évaluer la formation.